

L'intendant Poivre à M. Crémont, ordonnateur à l'île Bourbon

Le 6 avril 1772

Un document des Archives départementales de la Réunion, dossier 12C

Ces deux goélettes sont toutes deux venues de Lorient à l'Isle de France en pièces détachées chargées sur la flûte *La Digue*. Marion Dufresne avait eu le temps d'en faire assembler une des deux pour l'expédition aux Seychelles en 1768. Il s'agit de la goélette *la Curieuse*. La seconde est très certainement une des deux goélettes appartenant à des particuliers et signalées par Poivre présentes à l'Isle de France le 24 septembre 1771. Son nom serait donc *la Créole* ou *la Galette*.

A l'Isle de France, le 6 avril 1772 au soir

Je vous préviens, Mon cher Ordonnateur, que j'ai acheté selon vos intentions les deux goélettes de M. Marion pour le service de l'île de Bourbon, au prix convenu avec vous en déduction des sommes que vous lui avez avancées de votre caisse. J'ai conclu ce marché avec M. Magon. Ainsi il est inutile que vous en achetiez d'autres parce que je vous enverrai incessamment ces deux goélettes.

La Pourvoyeuse arrive et je me hâte de vous répondre sur l'article ci-dessus. Je vous écrirai plus amplement par la première occasion qui ne tardera pas.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, Mon cher Ordonnateur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

* * *